

**Etaient présents**

Membres du CA : Robert GAYET, Pierre AVENET, Anne LOUSSOUARN-GUELOU, Loïc LEMOINE, Jérôme BEGASSE, Jean-Marc DUHAMEL, Frédéric BOUMIER, Marc JULIEN, Carmen ZANETTI, Lydie HERVIEU, Joseph ERARD, David LEBOUVIER, Jean-François LESTARD, Jean-Michel MONNERIE.

Délégué CDC suppléant : Jean-Michel HURAUULT.

Educateurs sportifs : Didier RENAULT, Damien CARRET, Jean-Philippe BINOIS.

Invité : Yann TENNIERE.

Excusé : Olivier BOUVET.

Début de la réunion: 20h30

- Les points sont traités selon l'ordre du jour.

**1) Ajustement d'horaire secrétariat administratif.**

Constat d'augmentation du nombre de d'heures de travail au cours de l'année, plus le travail réalisé pour l'ALSH, donc des heures payées au tarif d'heures complémentaires. Afin d'anticiper pour l'année, il faut prévoir une moyenne de 3h30/semaine pour couvrir les besoins. (2h30 de présence au secrétariat le mercredi matin, la présence au CA et à l'AG et les temps de rédaction, ainsi que d'éventuel travail complémentaire).

**Vote : unanimité**

**2) TAP**

Après beaucoup de difficultés d'organisation et de compatibilité avec les créneaux, la mise en place se fait progressivement.

- A Livré/Changeon, quelques problèmes d'informations ne sont pas arrivés à temps ;
- A Gosné et à St Aubin du Cormier, c'est en place ;
- Sur le RPI, abandon du creneau par les responsables du RPI (une nouvelle demande pour une activité autre que sportive est arrivée) ;
- A Mézières/Couesnon, ça ne pourra démarrer qu'après la Toussaints.

Précision : il est important de rappeler qu'il est plus souhaitable que les TAP seront à l'année.

**Le CA valide le dispositif, ne donne pas suite à la demande spécifique alternative du RPI celle-ci s'éloignant des objectifs de l'office.**

**3) Les créneaux 2014-2015 (situation au 20/09)**

La Jeunesse du Cormier : 2h30 d'intervention

Suite aux différents échanges, aux informations et contradictions diverses autour des intentions de la Jeunesse du Cormier de quitter l'OSPAC, l'Office regrette de ne pas avoir eu d'information concernant un éventuel changement de la part de la Jeunesse du Cormier.

Jérôme BEGASSE, en tant que vice-président de la communauté de Communes en charge du sport, propose de faire un point, sans non-dit pour clarifier les choses avec les mairies et les clubs concernés.

Attention : Il faut qu'on sache où vont les associations, des fonds et des subventions sont en jeu et la réflexion sur le projet d'une éventuelle embauche supplémentaire d'un éducateur sportif également.

ACC Volley : N'a pas adhéré pendant 2ans, que fait-on ? Une règle existe : quand il y a ré adhésion, le non paiement précédent devra être régularisé, mais cette règle n'est pas connue. Que décide-t-on? Proposition de règlement 2X50€.

**Vote : unanimité**

Tennis Club de Gosné : Demande créneaux supplémentaires

Réflexion autour du coût. L'heure annuelle est annoncée à 441€ par le club. L'heure OSPAC est à 345€.

Proposition d'aide : 441-345= montant versé.

### **Méthode de calcul validée.**

C'est, pour le moment, la seule demande. Dans un 1<sup>er</sup> temps, la réponse apportée est celle citée, ensuite il faut prévoir pour le prochain CA de statuer sur un mode de calcul et d'une règle à valider.

La mise en place cette année a été très compliquée, les réponses trop tardives, et l'ajout des TAP n'ont pas simplifié la planification. Pour la rentrée prochaine, il faut anticiper et se poser la question du contenu de l'engagement de l'OSPAC dans les TAP. Les diverses tergiversations qui ne sont pas le fait de l'Office des Sports ont pour conséquences une perte de moyen d'encadrement.

Il semble nécessaire de faire le point en février sur les effectifs, le respect des engagements d'encadrements et étudier l'avenir.

Autre info : Damien à un temps de 0h30 à Livré/Changeon le jeudi soir sans travail.

### **4) Site internet**

L'arborescence internet est dans les mains de Pierre. Pour constituer le site, il faut faire des choix. Si c'est un site ordinaire, il faut trouver un hébergeur, si c'est plus complexe (avec une possibilité d'intervention des adhérents), il faudra trouver un prestataire.

**Création d'une commission** constituée de : David LEBOUVIER, Marc JULIEN, Jérôme BEGASSE, Pierre AVENET, Jean-Marc DUHAMEL et Jean-Philippe BINOIS.

Pour permettre aux personnes ayant une responsabilité au sein de l'OSPAC, la création d'un « CLOUD » est envisagée. Il faut décider ce qu'on y met, les différents niveaux, les services, la consultation et les interactions, ... chaque personne concernée doit faire connaître ses besoins.

### **5) Projets complémentaires**

Rappel : Dans le cadre de la gestion des horaires des éducateurs sportifs, environ 70h/an de disponible.

Actuellement 2 réponses.

1- SALTO gym : demande 20h d'accompagnement compétition

2- ALSM basket : accompagnement compétition ; aide à l'organisation logistique du club, le chiffrage du volume horaire des besoins n'est pas fait.

**Vote : unanimité**

### **6) Constitution d'un groupe de travail « réfléchir sur l'avenir du tennis »**

Recueil des données (par les ES) pour écrire un projet.

Attention : il existe un projet similaire sur demande de la Communauté de Communes dans le cadre d'un projet d'investissement (état de lieux, photographie, perspective sur 4 ans) d'un équipement.

Il existe 5 clubs sur la Communauté de Communes. La Communauté de Communes souhaite un projet global des clubs et leurs besoins. L'OSPAC est une ressource technique avec ses professionnels. Aujourd'hui, les clubs ne sont pas assez avancés sur le projet « Communauté de Communes ». Est-ce que l'OSPAC accompagne ce dossier ? Quelle méthode ? Les professionnels peuvent proposer de travailler sur ce projet. Est-ce qu'on valide l'intervention d'un groupe OSPAC ? Les 2 ES, Didier + 1 OSPAC.

Didier RENAUT précise que les clubs peuvent être aidés sur une période transitoire pour fonctionner en tendant vers l'autonomie.

**Accord pour la constitution d'un groupe de travail :**

- les 5 présidents des clubs de tennis
- les élus du CA de l'Ospac Marc Julien et Robert Gayet
- les éducateurs sportifs Didier Renaut et Damien Carret

**Responsable : Damien Carret**

## **7) Achat vidéo et tablettes**

Recherche du prix du matériel effectuée par Pierre AVENET :

- Vidéo projecteur entre 500 et 600€ : **Validé pour 550€**  
Mise à disposition pour les adhérents : **Validé**
- L'achat d'un caméscope ne semble pas être le bon choix. La proposition d'acquérir une tablette semble mieux correspondre aux attentes, aux besoins et offrir plus de possibilités. Des problèmes de connectiques et de compatibilités peuvent poser des soucis techniques. Ce choix présente de multiples intérêts pour les éducateurs et leurs interventions auprès des enfants. Coût estimé entre 400 et 600€ : **Validé** (pour le choix délégué à Pierre, Damien et Jean-Philippe).

## **8) Demande du Stade St Aubinain pour un décodeur**

Le stade St Aubinain demande de pouvoir utiliser les services de la Box « orange » de l'Ospac pour recevoir les chaînes TV d'orange afin de pouvoir visionner les matchs dans la salle du foyer, en prenant en charge le financement d'un décodeur :

**Validé** (l'aspect technique sera étudié avec les autres achats prévus en point 7, gestion Pierre AVENET)

## **9) Animateur occasionnel ALSH été**

Suite au questionnement sur l'accès et le renouvellement des animateurs occasionnels, la décision n'ayant pas été intégrée dans le PV de 2011 : « **Pour permettre à d'autres jeunes de postuler, l'embauche est limitée à 3 années, sauf s'il n'y a pas de candidat** », il convient de la valider.

**Validation à l'unanimité.**

## **10) Formation**

Une offre de la coordination à l'échelle du Pays : dans les formations activités multisports et TAP, une formation gratuite est proposée aux éducateurs sportifs « escrime ».

Elle se déroule sur 3 matinées : jeudi 6, 13 et 20 novembre 2014.

**Validé**

Clôture de la réunion: 22h45

Signature :